

Financement – Fonctionnement et clauses d'utilisation

Le financement effectué par le biais de Dimension Cheerleading doit être utilisé pour payer tout article ou service que Dimension Cheerleading vous facture par le biais du système Amilia. Cela inclus, sans être une liste exhaustive :

- Frais d'inscription
- Uniformes
- Achats en boutique
- Facturation d'autobus
- Camps d'été
- Frais de compétition internationale (ex : forfait « world »)
- Etc.

Exception à cette règle :

- *Certificat-cadeaux (non-disponibles pour le moment)*

Les frais qui sont facturés par des tiers ne peuvent donc pas être payés par le financement effectué par le biais du club, soit :

- Frais d'hôtels
- Frais de transport / d'essence
- Frais de stationnement
- Billets spectateurs en compétition
- Billets de spectacle (facturés par une autre plateforme)
- Etc.

Exceptions à cette règle – dépenses admissibles :

- Billets d'avion pour compétition internationale
- Hôtel pour compétition nationale (Niagara)

IMPORTANT : Ce document explique une méthode employée afin d'empêcher le surfinancement pouvant servir à des dépenses personnelles, et afin de laisser une malléabilité dans la façon d'utiliser celui-ci (saison actuelle, planification pour la saison prochaine ou une compétition majeure, paiement d'uniforme, etc.).

Méthode de dépôt

Une fois une campagne de financement complétée, la part de profit vous revenant sera déposée dans votre compte Amilia dans un délai de 2 à 3 semaines. Un courriel automatique vous sera alors envoyé par le système. Assurez-vous d'ajouter l'adresse courriel « notifications@amilia.com » dans vos expéditeurs approuvés pour vous assurer de ne manquer aucune information.

Pour effectuer une demande concernant votre financement, répondez au courriel vous avisant du dépôt de celui-ci dans votre compte, ou écrivez directement à adjointe@dimensioncheerleading.com.

Voici divers scénarios de dépôt selon l'état d'un compte Amilia :

1) Le solde du compte est à 0\$, toutes les factures sont déjà payées

L'argent sera déposé au compte, ce qui créera un solde négatif (crédit). Le système vous proposera d'utiliser ce crédit lors de votre prochaine inscription ou de votre prochain achat en boutique. Aussi, si nous effectuons une facturation de masse (par exemple un article pour une équipe entière), vous pourrez aller payer la facture avec votre crédit via votre compte Amilia.

Note – Si vous avez déjà payé votre saison en entier, il vous est possible de vous faire rembourser une partie de vos paiements, soit l'équivalent de votre financement. Par exemple, vous avez payé 2000\$ en début d'année pour avoir droit au rabais « 1 versement », mais vous ramassez ensuite 400\$ en financement. Lorsque celui-ci est déposé à votre compte, vous pouvez demander à recevoir un remboursement de 400\$ sur votre paiement de 2000\$. La même chose pourra se produire si vous financez un nouveau montant, jusqu'à concurrence de vos paiements de l'année (saison et articles). Ainsi, il sera impossible de financer davantage que l'équivalent de ses dépenses annuelles chez Dimension (soit de se surfinancer et de recevoir l'argent pour des dépenses personnelles – *exceptions, voir point 4*).

* Notez qu'il est impossible de se faire rembourser des paiements reliés à la saison précédente, sinon cette méthode n'aurait aucune limite pour plusieurs clients.

2) Le solde du compte affiche un montant à payer

Le dépôt au compte s'appliquera automatiquement sur le solde courant, en commençant par être associé, s'il y a lieu, aux factures de vêtements, puisque le paiement de ceux-ci est requis avant remise aux athlètes. Par la suite, le montant s'appliquera à la facture la plus ancienne, et restera finalement en crédit au compte si la seule facture restante est associée à des versements programmés (le cas échéant voir le cas suivant).

3) Le solde prévu du compte est à 0\$, mais des versements sont programmés pour la saison en cours

L'argent sera déposé au compte, ce qui créera un solde négatif (crédit). Si vous désirez l'utiliser pour l'appliquer sur les prochains versements, veuillez nous écrire pour en faire la demande. Si des versements de 350\$ sont programmés, et que 500\$ de crédit a été déposé, le prochain versement sera complètement annulé (-350\$) et le suivant réduit de (-150\$) – *aucune exception à cette façon de faire concernant les versements*. Sinon, il vous est possible de le laisser en crédit au compte pour des achats futurs (voir exemple 1).

4) Le solde prévu du compte est à 0\$, j'ai un crédit relié à mon financement et j'ai des dépenses admissibles à me faire rembourser

Dans quelques cas, il vous est possible d'utiliser votre financement pour payer des dépenses externes reliées à votre saison (voir première page du document), considérant l'importance de celles-ci. Pour ce faire, contactez-nous par courriel en nous transmettant votre facture et nous vous enverrons le montant en crédit à votre compte via un virement Interac, jusqu'à un montant maximal équivalent à votre facture.

Notez que nous ne rembourserons aucune dépense externe si votre compte Amilia contient un solde à payer (paiement programmé échoué, nouvelle facturation, etc.)

Remboursements en cas de départ

Si un athlète quitte en cours de saison et qu'il a droit à un remboursement, le remboursement ne pourra pas dépasser les paiements effectués, que ce soit en argent ou via le financement. Par exemple :

Jasmine a payé l'entièreté de son solde pour la saison en cours, soit 1000\$. Toutefois, elle quitte l'équipe en cours d'année et désire un remboursement partiel. Selon le calcul provenant de la structure de frais, un montant de 600\$ doit être retenu pour payer sa saison, elle a donc droit à un remboursement théorique de 400\$. ($1000\$ - 600\$ = 400\$$)

Du 1000\$ payé, 250\$ provenait de ses paiements personnels, 750\$ provenait de son financement. Elle aura donc droit à un remboursement de 250\$ seulement, plutôt que 400\$, puisqu'il s'agit de la partie qu'elle aura réellement payée.

Le 150\$ non-remboursé (provenant du financement) sera laissé en crédit au compte, utilisable pour une future inscription ou de futurs achats en boutique.

Cela évite l'utilisation du remboursement en cas de départ comme d'une méthode « d'effectuer un retrait » de son financement pour une utilisation personnelle.

Départ, expiration et transfert de solde

Tant et aussi longtemps que vous êtes membre chez Dimension, le solde à crédit dans votre compte est en sécurité. Il s'agit de votre argent. Vous pouvez l'utiliser de façon régulière ou accumuler toute l'année afin de payer votre prochaine saison, c'est libre à vous.

En cas de départ, un crédit relié à des profits provenant de campagnes de financement **ne peut être transféré à un autre membre**. Le financement est utilisable exclusivement par la famille qui a participé aux campagnes pour amasser le profit engendré.

En cas de départ du club (athlète qui n'est plus membre d'aucune équipe ou aucun enfant de la famille), le membre dispose de 18 mois après son départ pour utiliser l'argent de son compte de financement pour des activités offertes par Dimension Cheerleading (par exemple un retour dans la saison suivante), des achats en boutique, ou une demande de remboursement selon la note du point 1 plus haut.

Après 18 mois sans inscription à nos activités ou dépense au sein de Dimension Cheerleading, le solde sera remis à 0\$ et les fonds seront injectés dans les Bourses Dimension, servant à faciliter l'accès à nos services à des athlètes provenant de familles à plus faibles revenus. Le crédit à votre compte, soit l'argent amassé par votre financement, bénéficiera donc à d'autres qui l'apprécieront énormément.